



Contribution de Walter BONOMO

Université de Nantes animateur du réseau Médias 2030 et fondateur de la webtv citoyenne TVREZE.fr

walter.bonomo@univ-nantes.fr

Quel modèle de participation citoyenne, avec quels acteurs à l'échelle de la Métropole ?

En ce mois de mai 2013, le Conseil de développement de Nantes Métropole s'est réuni en séminaire pour poser les termes de son projet de développement à l'horizon 2020, dans le but poursuivre ses missions d'expression d'opinions et de participation citoyenne en appui de la décision publique.

Acteur et citoyen engagé au long cours dans la conception et l'animation de dispositifs de participation citoyenne⁽¹⁾, je souhaitais apporter ma pierre à l'édifice en apportant quelques remarques et éléments de propositions.

Du premier compte-rendu des travaux en cours, je partage le fait que, dans un contexte de crise, il n'a jamais été autant besoin de concerter, d'échanger, de mettre en perspective les projets territoriaux, avant d'engager la décision publique.

Partout dans les territoires, les forums, les ateliers et autres workshops... se multiplient, et c'est tant mieux. En ces temps de morosité et d'anxiété, ce sont autant d'avancées du lien démocratique qu'il convient de saluer, car elles permettent de produire de façon collective la *Ville de Demain*.

⁽¹⁾ A titre professionnel à l'Université de Nantes, j'ai eu l'occasion d'intervenir en conseil sur différents dispositifs de participation citoyenne sur les réseaux numériques, notamment auprès du Conseil général des Côtes d'Armor pour développer « une Université populaire en ligne » (en 2007) et auprès du Conseil régional Pays de la Loire, pour la conception d'«un média numérique Sciences et Techniques » (en 2009-2010).

En tant que citoyen, je suis le fondateur de la webTV citoyenne TVREZE.fr et engagé dans différents réseaux d'expression citoyenne : Médias 2030, le RDV des médias citoyens.

En outre je suis l'auteur de différents articles sur le mouvement des Universités populaires (ouvrage collectif *Universités populaires hier et aujourd'hui*. Sous la direction de Gérard Pouloin, postface de Michel Onfray. octobre 2012, Editions Autrement)

Je concentrerai mon propos autour de deux éléments extraits du compte-rendu :

- **L'audience du Conseil de développement.** Si celle-ci s'est accrue de façon importante, il n'en demeure pas moins que la mobilisation à ses travaux concerne, en définitive, une frange socio-typée de la population (socialement intégrée et plutôt âgée) et restreinte (environ 1 % de la population de la Métropole). Il n'y a là aucune spécificité au dispositif, car on retrouve dans nombre de projets similaires, ces mêmes caractéristiques.
- Autre point connexe : le numérique. Dans le compte-rendu, le numérique est envisagé comme un élément de réponse, car pouvant contribuer au renouvellement de la participation, notamment par un élargissement quantitatif de l'audience.

Pour évoquer ces 2 thèmes, je m'appuierai sur les apports du récent Séminaire « Médias 2030 » qui s'est tenu à Nantes en avril dernier et dont le thème portait justement sur le lien entre « démocratie participative et nouveaux médias ».

Sans retracer l'ensemble des apports de cette journée⁽²⁾, il m'apparaît utile de faire référence à certains points théoriques dans la mesure où ils peuvent éclairer d'un jour nouveau les travaux en cours portés par le Conseil de développement.

Au dire des experts qui ont participé à Médias 2030, les initiatives de démocratie participative sont le résultat d'une tension entre une attente des citoyens de participation à la décision publique et des institutions qui tentent d'intégrer cette demande pour mieux « décider ensemble ».

On distingue 2 types d'approches. D'une part les initiatives Top-Down, qui relèvent de l'initiative d'une collectivité, ou des institutions. Et les approches dites, Bottum-up, qui quant à elles, sont généralement issues du secteur associatif.

Dès les années 90, l'internet a été perçu par ces 2 types d'acteurs comme un instrument permettant d'élargir la participation, avec in fine, l'ambition d'obtenir une décision « la plus légitime qui soit ».

Or dans les faits, les dispositifs numériques mis en place ont souvent déçu, car ne répondant pas aux attentes des populations. A cela plusieurs raisons.

- Premièrement, **la participation ne prend véritablement son sens que dans l'envie « de peser » sur la décision publique.** Or dans les approches top-down, les dispositifs de participation citoyenne mis en place par les collectivités, ne sont que consultatifs et le lien avec la décision publique est peu évident. *Dans ces conditions, à quoi bon participer ?* Il peut en découler une certaine démotivation, voire un sentiment de défiance. En ce qui concerne, les approches de terrain (*Bottum-up*), elles rencontrent davantage de succès et savent capter l'audience. En revanche, dans la plupart des cas, elles n'ont pas la légitimité suffisante, pour être reconnues d'utilité publique. Les dispositifs actuels, sur les réseaux, s'inscrivent dans une mixité des approches, réunissant les avantages des 2 parties prenantes.
- D'autre part, sur le **volet numérique, on constate que les dispositifs internet introduisent les mêmes biais que dans le monde réel** : on y retrouve très souvent les mêmes contributeurs, qui trouvent en ligne un autre espace supplémentaire d'expression. Dans les faits, il n'existe pas de lien direct et automatique entre numérique et renouvellement de l'expression (vu au seul prisme anciens-modernes).

⁽²⁾ L'intégralité des interventions sont consultables sur le site www.medias2030.org

- **Enfin, en matière de participation citoyenne, il n'existe pas de solution Unique.**

La vitalité d'un dispositif de participation citoyenne découle principalement de sa capacité à s'appuyer sur une diversité d'outils, adaptés aux différents profils de demandes.

A partir de ces éléments, il est possible de tirer matière à enseignements en matière de participation citoyenne :

1. Le numérique ne constitue pas une solution en soi.

En revanche, son déploiement est l'occasion d'engager une réflexion de fond sur le modèle de participation que l'on souhaite engager avec la population.

S'agit-il d'un modèle qui associe ou non la population à la décision publique. Si oui, de quelle manière ?

2. Il n'existe pas de solution unique, mais un panel de solutions, qui, en période de crise budgétaire, passe inmanquablement par des coopérations renforcées entre les dispositifs de participation citoyennes qui existent sur le territoire, qu'ils soient issus des collectivités, institutions et secteur associatif.

De ce point de vue, et de façon très concrète, on peut imaginer des coopérations renforcées avec 2 types d'acteurs :

- D'une part avec les acteurs des médias citoyens, impliqués au long cours dans l'animation du lien démocratique. A l'échelle de la métropole, il existe un maillage dense de médias sur Internet, notamment des webTV citoyennes, qui pourraient relayer (en vidéo) les activités du Conseil de développement. Un peu à l'image de la collaboration déjà engagée entre le Conseil et EuradioNantes dans le cadre de l'émission Fréquence citoyenne.
- D'autre part avec un acteur, cette fois-ci institutionnel, auquel on peut légitimement penser : L'Université, en tant qu'acteur éducatif et garant de la qualité de l'expertise. Son appui pourrait être sollicité au moins à trois niveaux.
 1. Dans sa capacité d'expertise des contenus, des échanges et des modèles de participation en ligne. Sur ce point, depuis quelques années, une recherche fournie existe autour du thème de la démocratie participative et qui mobilise une communauté de chercheurs de différentes disciplines : sciences humaines et informatique. A cet égard, la journée Médias 2030 a mis en évidence tout l'intérêt d'interroger les différents dispositifs de participation citoyenne au regard des dernières avancées de la recherche, sociale notamment. Son expertise permettrait d'éviter des écueils dans les efforts déployés.
 2. D'autre part, la communauté d'étudiants mais aussi les auditeurs de l'Université permanente, pourraient très bien trouver matière à s'investir, au côté du secteur associatif, dans la mise en place de modèle de participation numérique envisagé par le Conseil de développement, au travers de 2 types d'activités :
 - la production de ressources enrichies spécifiques à une consultation sur internet (ateliers de production de ressources citoyens)
 - et/ou l'animation de communautés en ligne.
 3. Enfin, L'Université de Nantes conduit actuellement une expérimentation nommée OpenTV⁽³⁾, qui s'emploie à l'échelle de la Métropole à diffuser en direct sur Internet Conférences et de débats. Cette initiative, montre la possibilité de créer à l'échelle de la Métropole, **un réseau de la connaissance**, unique en son genre, et dans lequel le Conseil de développement pourrait à dessein s'associer, pour développer un lien étroit entre *penser et agir*, selon les termes d'Edgar Morin.

⁽³⁾ Conduite depuis 6 mois, cette expérimentation a permis de diffuser 20 conférences en direct et d'engager à distance un dialogue citoyen. Les vidéos de ces débats consultables à l'adresse temporaire suivante : <http://new.livestream.com/accounts/460542>